



COMMUNE D'URSY

Aux Parents des élèves de 1H à 8H

Inscription AES 2026–2027

Madame, Monsieur,

L'inscription se fait au moyen de la plateforme **ursy.monportail.ch**. Les inscriptions sont ouvertes du **16 mars 2026 au 15 avril 2026** et sont valables pour l'année scolaire **2026–2027**. Une confirmation d'inscription vous parviendra courant **juin 2026**.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil extrascolaire, nous vous prions de prendre connaissance des informations suivantes :

- ✓ Lors de l'inscription, merci d'ajouter une photo de l'enfant, ainsi que de compléter les informations concernant **les allergies, problèmes de santé, besoins spécifiques de l'enfant, personnes autorisées à venir chercher l'enfant, etc...**
- ✓ Durant les jours scolaires, toutes les unités de 1 à 7 sont ouvertes d'office, sous réserve d'un nombre minimum de quatre enfants inscrits.
- ✓ Veuillez choisir uniquement les unités dont vous avez besoin.
- ✓ Merci de prendre connaissance du Règlement communal et du règlement d'application concernant l'accueil extrascolaire.
- ✓ Les informations concernant l'ouverture des lieux d'accueil durant les vacances scolaires sont disponibles sur la plateforme en ligne.
- ✓ Les moyens de communication sont exclusivement les suivants :
 - par e-mail : aes@ursy.ch
 - en cas d'urgence le jour même, par téléphone auprès de l'équipe éducative au 077 523 77 13

Une séance d'information sur l'organisation de la structure aura lieu **le 24 juin 2026 à la salle communale d'Ursy**, suivi d'une visite des locaux de l'AES pour les futurs 1H.

CONSEIL COMMUNAL D'URSY

Le Syndic :


Ph. Dubey

La Secrétaire :


M.-Cl. Conus